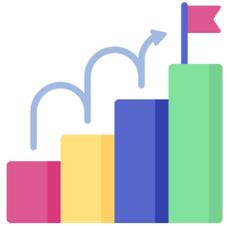


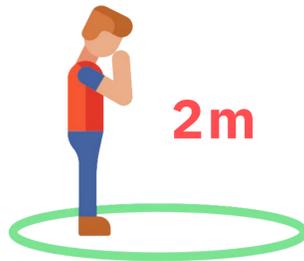
RÈGLES DE REPRISE D'ACTIVITÉ DES PRATIQUANTS

Du 11 juillet 2020 au 31 août 2020

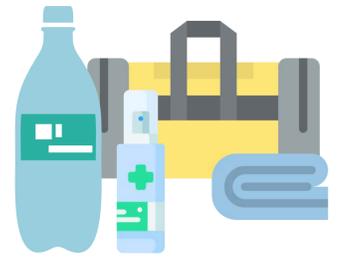


Reprendre l'entraînement de manière progressive

en s'inscrivant dans une logique de réathlétisation et consulter un médecin avant la reprise si suspicion ou Covid-19 avéré



Respecter, en dehors du stade ou lors de l'échauffement, un espace de **2m** entre les pratiquants, sauf quand la nature même de l'épreuve ne le permet pas.



Arriver en tenue

de sport avec sa réserve d'eau, son masque, son gel hydro-alcoolique et sa serviette.



Désinfecter le matériel

de musculation après chaque utilisateur. Nettoyer ses mains avec du gel hydro-alcoolique lors de chaque changement d'appareil.



Conserver le matériel

attribué pendant la séance (engins de lancer, medicine ball, starting block...) et le nettoyer puis le désinfecter avant rangement.



Se doucher en rentrant à la maison

Mettre sa tenue de sport au lavage à 60° si possible et laisser ses chaussures de sport dans l'entrée.